



**SAVE**

**SAUVEGARDE ET ANIMATION DE VERSAILLES ET ENVIRONS  
UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS**

**Bulletin  
N° 81  
septembre 2015**

Association agréée, loi de 1901  
Site Internet : [www.save1.fr](http://www.save1.fr)  
Président : Claude DUCAROUGE  
33 rue J. de la Bruyère 78000 VERSAILLES  
Tél.: 01 39 54 69 14  
Courriel : [claudio.ducarouge@wanadoo.fr](mailto:claudio.ducarouge@wanadoo.fr)

## **Editorial : Quels projets majeurs dans nos communes jusqu'en 2030 ?**

Le dispositif de contrat de développement territorial (CDT) mis en place dans les Yvelines dans le cadre de l'OIN Paris Saclay devait permettre d'obtenir l'accord des collectivités sur la cohérence et la faisabilité des projets présentés sachant qu'elles doivent en financer tout ou partie.

Depuis 18 mois les associations membres de SAVE ont travaillé sur les bribes d'information distillées avec parcimonie avant enquête publique. Les bulletins de SAVE et le site Internet de SAVE vous en ont donné l'état d'avancement. Les étapes récentes que nous venons de vivre augurent mal des suites qui seront données à ces projets.

**Elaboration en catimini :** Les divers projets (16 pour Les Yvelines) présentés dans le dossier de janvier 2015 n'ont fait l'objet d'aucune étude préalable sérieuse associant les forces vives des territoires concernés. Les municipalités n'en n'ont connu que des bribes. De multiples études complémentaires préalables sont réputées impérativement nécessaires dans le dossier lui-même.

**Enquête publique bâclée :** En février 2015 les associations et certaines communes (maires et parfois conseils municipaux) ont fait connaître dans l'enquête publique des observations et critiques charpentées et argumentées (voir sur site SAVE). La commission d'enquête a remis un rapport qui est une pantalonnade bien peu glorieuse pour ses auteurs. Elle a tout simplement passé sous silence ces observations et questions.

SAVE a dû écrire au Préfet des Yvelines (voir sur site Internet SAVE) pour que finalement le travail interne de la commission d'enquête soit mis en accès public. On y découvre noir sur blanc comment tant les observations des élus, que celles des associations et des citoyens ont été complètement et volontairement occultées. Ce rapport est une caricature de concertation qui se contente de paraphraser (avec des erreurs !) le texte de la MoA (EPPS) sans mention des questions, propositions et avis argumentés par le public.

Un rapport inutile aux recommandations ridicules, piètre image d'un débat public volontairement occulté.

**Adoption sans débats de fond en assemblées :** Fin juin 2015, c'est finalement une version très peu différente de la version initiale du CDT de janvier 2015 qui a été soumise aux assemblées élues. Pour VGP le débat de fin juin fut bien vite expédié même si 3 communes ont exprimé leurs réserves et même leurs oppositions. Le texte adopté n'est pas un contrat. Il est toujours aussi vide sur les engagements financiers et donc sur sa faisabilité. Les dispositifs prévus pour la gouvernance et les révisions sont très flous et ignorent en particulier les propositions de SAVE qui tendaient à remettre de la transparence et de la cohérence dans les projets.

**Les analyses détaillées des associations membres de SAVE et celles de SAVE sur le CDT Yvelines sont disponibles sur le site Internet de SAVE rubrique « Actualités ». Deux pages rassemblent les 13 propositions d'amélioration du dispositif, suggestions étudiées et adoptées par le CA de SAVE courant février, tous éléments délibérément et explicitement oubliés par la commission d'enquête.**

<http://www.save1.fr/actualites/enquete-publique-sur-le-cdt-yvelines-2015/>

**N'hésitez pas à consulter ces documents et à faire connaître vos réactions et propositions par l'intermédiaire de vos associations.**

**Certains projets ne vont pas manquer d'alimenter les débats des prochains mois.**

## Des projets à étudier et à débattre dans les prochains mois.

**ZAC de Satory** : Les préparatifs d'une consultation sur la mise en place d'une ZAC sur Satory Ouest est en préparation à l'EPPS Paris Saclay. Des réunions préalables seront programmées à l'automne. Ce projet aura des impacts certains sur les quartiers limitrophes et sur l'ensemble de Versailles (circulations, finances). Voies routières, transports en commun, vont devoir être transformés avec des budgets conséquents.

**ZAC de Viroflay** : Le dossier d'une ZAC éclatée en cinq lieux différents de la commune vise une forte densification en logements et l'ajout d'établissements accueillant du public. La commune aux voies étroites déjà très encombrées est le lieu d'interrogations sérieuses de la part des associations et habitants.

**PEM des Chantiers et refonte des dessertes Phébus de transports en commun** : Les projets immobiliers commencent à sortir de l'impasse ancienne. A l'évidence la date annoncée, encore en début d'année, pour l'ouverture de la gare routière n'est plus 2016. Il va falloir au préalable creuser le parking sous-terrain puis permettre les constructions d'immeubles tant de bureaux/activités que logements/services. Ce n'est qu'ensuite qu'il faudra revoir les évolutions des dessertes Phébus quand la nouvelle gare routière pourra s'ouvrir.

**Fibre optique (FTTH)** : Nos deux lettres aux élus (voir site Internet SAVE) traduisaient les préoccupations déjà anciennes des associations membres de SAVE sur les retards et l'absence de transparence dans les opérations de mise en place d'une infrastructure accessible à tous les opérateurs. Il y a urgence à rattraper l'avance prise par certaines communes voisines afin que tous les habitants puissent accéder à un vrai FTTH.

**TGO St Germain St Cyr** : Illustration parfaite des incohérences et de l'impréparation du CDT. La phase 1 du projet est encore estimée à 220 M€ en page 151 du CDT v8 présenté en juin 2015. Or le 8 juillet 2015 le Conseil d'administration du STIF a pris une délibération qui enfin, affiche une ventilation des dépenses entre Etat, Région et Département, pour la même phase 1. L'estimation passe à un coût objectif de 306,7 M€. Les études préliminaires ne sont pas terminées et ce coût reste encore à finaliser. Il faudra y ajouter le coût des matériels roulants à la charge du STIF. Or ce projet reste discuté car il n'assure ni la liaison avec Versailles ni même une vraie interconnexion à St Cyr...

**Zone PION St Cyr Santos Dumont** : Les démolitions et la dépollution des lieux sont toujours en cours. A l'évidence des projets immobiliers sont dans les cartons, mais confidentiels... Les deux communes auront à accueillir de nouveaux habitants avec leurs exigences. Des projets à organiser, des dépenses à ordonner, des dossiers à ouvrir.

**Tram-Train Versailles Evry** : le projet de refonte de l'extrémité du RER C vers Versailles Chantiers devrait aboutir en 2021. C'est une alternative sérieuse à la ligne 18 de la SGP pour un coût très inférieur et pour un aboutissement planifié neuf ans avant la ligne 18. Il en sera beaucoup question dans les prochains mois.

**Ligne 18 de la SGP** : après la réunion ubuesque de Versailles où il ne fut pas possible d'évoquer la pertinence des choix de la SGP (esplanade démesurée de la gare envisagée à Chantier sur une rue étroite, prévisions fantaisistes de fréquentations) et où la pré-concertation s'avère inopérante, une enquête publique est annoncée pour début 2016. Souhaitons que les observations du public seront écoutées et étudiées.

**Montée en puissance de VGP** : l'adjonction de Velizy en 2016 va modifier les équilibres et les nouvelles compétences inscrites dans la loi NOTRE vont conduire à des extensions des capacités d'intervention de VGP.

Au titre de citoyen, au titre d'habitant, au titre de contribuable nous sommes tous concernés par ces projets.

\*\*\*\*\*

<p><b>SAVE s'agrandit</b> : Lors de l'assemblée générale du 27 mai 2015, deux nouvelles associations ont rejoint SAVE : VEI (Versailles Environnement Initiative), ASPBSV (Riverains place bat. Stalingrad à Viroflay).</p>
---

**Rappel** : Les comptes rendus détaillés des séances du conseil d'administration sont produits régulièrement, assortis des documents de travail. N'hésitez pas à les demander à vos présidents d'association. De nombreux dossiers sont à votre disposition sur le site Internet de SAVE.

<http://www.save1.fr/>

Vous pouvez y faire connaître vos remarques, suggestions, observations, propositions et requêtes en les adressant soit au président de votre association soit au président de SAVE. Un dispositif de contact est installé sur le site.

Le Président Claude Ducarouge